

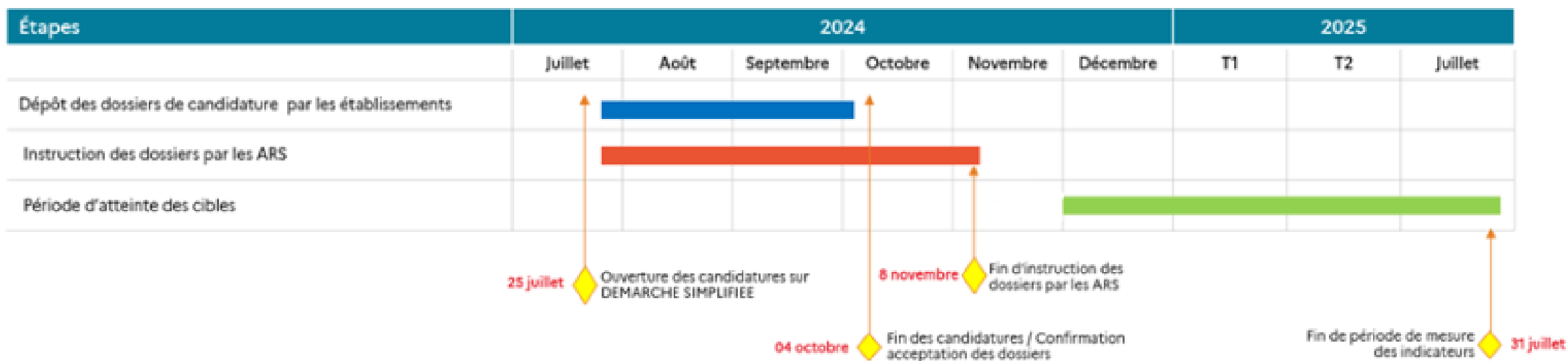
HOP'EN 2-Phase 1

P1.07 et P1.08 : Echanges par Messagerie Sécurisée de Santé

Jeudi 20 février 2025 14h-15h30

1- Informations générales

Rappel du calendrier



1ère période de mesure possible = du 1er au 31 décembre 2024

Dernière période de mesure = du 1er au 31 juillet 2025

Identifiant	Libellé HOP'EN.2	Indicateur HOP'EN.2	Cible d'atteinte pour les établissements ayant atteint le domaine équivalent dans le programme SUN-ES*	Cible d'atteinte pour les autres établissements*
P1.01	Développer la qualification de l'Identité Nationale de Santé (INS) des patients de la file active	Taux de patients uniques de la file active, disposant d'une INS, hors identité douteuse ou fictive, qui ont une Identité Nationale de Santé qualifiée	80%	
P1.02	Partager les documents de sortie dans Mon espace santé	Taux de séjours clôturés pour lesquels une lettre de liaison de sortie (LDL) au format CDAR2 N1 a été alimenté à Mon espace santé (DMP)	70%	55%
		Taux de séjours clôturés pour lesquels au moins une Ordonnance de Sortie (ODS) produite a été alimenté à Mon espace santé (DMP)	65%	50%
P1.03	Partager les comptes rendus opératoires dans Mon espace santé	Taux de séjours clôturés pour lesquels un Compte-Rendu Opérateur (CRO) au format CDAR2 N1 a été alimenté à Mon espace santé (DMP)	70%	55%
P1.04	Partager les comptes rendus de consultation dans Mon espace santé	Taux de comptes rendus de Consultation produits (CRC) au format CDAR2 N1 qui sont alimentés à Mon espace santé	50%	
P1.05	Partager les comptes rendus de biologie médicale dans Mon espace santé	Taux de comptes rendus de biologie médicale au format CDAR2 N3 ou CDAR2 N1 qui sont alimentés à Mon espace santé (DMP)	65%	50%
P1.06	Partager les comptes rendus d'imagerie dans Mon espace santé	Taux de comptes-rendus d'imagerie au format CDAR2 N1 qui sont alimentés à Mon espace santé (DMP)	60%	45%
P1.07	Echanger des documents de santé aux correspondants de santé via MSSanté professionnelle	Taux de patients pour lesquels au moins un document de santé a été transmis à un correspondant de santé via MSSanté professionnelle	70%	50%
P1.08	Echanger des messages aux patients via la Messagerie sécurisée de Mon espace santé	Taux de patients d'un parcours éligible qui ont reçu un message via la Messagerie sécurisée de Mon Espace Santé	70%	50%

Convention et financement

Financement de l'amorçage :

Réparti par la DNS pour partie sous forme de AC et d'autre part en FMIS

- Partie AC déléguée en C3-2024
- Partie FMIS en attente de la C1-2025

Conventionnement :

Dans tous les cas d'amorçages, réalisé par l'agence après publication de la circulaire FMIS

2- Atteindre l'objectif P1.07

*Echanger des documents de santé aux correspondants de santé via
MSSanté professionnelle*

Définition de l'indicateur

- **Indicateur : Taux de patients uniques** pour lesquels au moins un **document de santé** a été transmis à un correspondant de santé via la MSSanté professionnelle
- **Période d'observation** : Tous les patients pris en charge par l'établissement dans le mois sauf le passage aux urgences.
= **séjours hospitaliers clôturés** dans le mois et les **consultations** du mois.
- **L'indicateur sera pondéré par le taux d'équipement MSSanté** des médecins libéraux au niveau départemental.

Taux de pondération en ARA

Mois	Départements	Professions	Taux d'équipement
01/12/2024	Ain	Médecin	94%
01/12/2024	Allier	Médecin	88%
01/12/2024	Ardèche	Médecin	88%
01/12/2024	Cantal	Médecin	83%
01/12/2024	Drôme	Médecin	91%
01/12/2024	Haute-Loire	Médecin	97%
01/12/2024	Haute-Savoie	Médecin	91%
01/12/2024	Isère	Médecin	93%
01/12/2024	Loire	Médecin	92%
01/12/2024	Puy-de-Dôme	Médecin	94%
01/12/2024	Rhône	Médecin	92%
01/12/2024	Savoie	Médecin	97%

Modalités de calcul

- **Numérateur** : Nombre de patients **uniques** pour lesquels au moins un document de santé au format CDA a été transmis à un correspondant de santé via MSSanté professionnelle
- **Dénominateur** : nombre de patients **uniques** pris en charge dans le mois (hors passage aux urgences)
- Matrice P1.07

Dénominateur

Liste 1

Construire la liste des patients concernés à partir de la **GAP** ou **DPI** en sélectionnant les **IPP** avec les critères suivants :

- Ayant eu une venue sur le mois de mesure (1er jour <= Date de fin <= Dernier jour).
- Sur UF de type hospitalisation ou consultation (hors Urgences).

Dénombrer les **IPP distincts**.

Numérateur

Identifier parmi les patients du dénominateur, ceux pour qui au moins un **mail MSS avec document a été envoyé vers un destinataire pro :**

- Soit via une extraction du **logiciel émetteur** qui liste les patients avec un envoi MSS vers un destinataire pro, selon les critères de sélection de la **Liste 1**, ou par rapprochement de l'**IPP** avec la **Liste 1**.
- Soit via une extraction de la **PFI** qui liste les envois MSS pro du mois, puis rapprochement via **ID local** des documents produits par le logiciel émetteur pour retrouver l'**IPP**, et enfin rapprochement avec **Liste 1** via l'**IPP** pour ne sélectionner que les patients concernés.

Dénombrer les **IPP distincts**.

3- Atteindre l'objectif P1.08

*Echanger des messages aux patients via la Messagerie sécurisée de
Mon espace santé*

Rappel des enjeux

- **La MSS citoyenne** permet aux professionnels de santé de contacter de manière sécurisée les patients.
- La MSS est accessible directement dans « Mon Espace santé » pour le patient.
- Une expérimentation pilote a été menée au début du programme SUN-ES pour identifier des cas d'usage pertinents de cette messagerie avec une centaine d'établissements.

Ces cas d'usage sont à retrouver sur le guide de déploiement :



[5. Généraliser les usages - Slite](#)

Fonctionnalités : Focus sur la messagerie sécurisée

La **Messagerie de santé de Mon espace santé** permet à l'utilisateur d'échanger et d'être notifié d'événements :



Une messagerie sécurisée et facile d'usage



Des échanges avec son cercle de soins



Envoi et réception de pièces jointes



Adresse email patient :
ins@patient.mssante.fr

La messagerie permettra à l'utilisateur d'**échanger** avec ses professionnels de santé.

L'utilisateur ne pourra pas contacter un professionnel de santé s'il n'a pas déjà été contacté par celui-ci.

Les documents reçus via la messagerie peuvent être directement enregistrés dans le dossier médical de Mon espace santé.

Les professionnels de santé habilités à utiliser la messagerie de santé sont les professionnels équipés d'une BAL **MSSanté**.

Il s'agit d'un espace de confiance national permettant à des **professionnels de santé référencés auprès de l'Agence du Numérique en Santé** d'échanger par email dans un environnement informatique garantissant la sécurité et la confidentialité des données échangées.



Fonctionnalités : Focus sur la messagerie sécurisée

La création de l'adresse de messagerie de santé du patient :

La création de Mon espace santé entraîne la création et l'attribution au patient d'une adresse de messagerie de santé formée à l'aide de son Identifiant National de Santé (INS) : ins@patient.mssante.fr

- ▶ Pour échanger avec un patient via sa messagerie de santé, le professionnel utilise **sa messagerie sécurisée de santé MSSanté** et doit donc connaître l'INS du patient. Celui-ci est composé de 15 caractères et correspond à son NIR.

Comment retrouver l'INS du patient ?

- Le professionnel de santé pourra retrouver l'INS d'un patient dans le Dossier patient de son logiciel métier, ou faire appel au téléservice INSi si son logiciel le permet.
- L'utilisateur obtiendra son adresse sur la page Messagerie de son profil Mon espace santé, et pourra la communiquer le cas échéant au professionnel de santé qui le lui demande.

Exemples d'usages administratifs ou relatifs à la qualité

Cas d'usage administratifs

- Envoi des rappels de RDV
- Envoi des convocations
- Envoi des consignes pré opératoires
- Envoi d'informations générales relatives à la future prise en charge
- Envoi du livret d'accueil de l'établissement
- Envoi des demandes de pièces administratives afin de préparer la préadmission des patients

Cas d'usage qualité

- Envoi des liens pour accéder aux questionnaires de satisfaction
- Envoi de relances pour répondre aux questionnaires E-Satis

Cas d'usage archives / DIM

Le service d'information médicale envoie par la messagerie de Mon espace santé et partage dans le DMP les dossiers médicaux demandés par les patients.

L'indicateur P1.08

- **Indicateur** : Taux de patients d'un parcours éligible qui ont reçu un message via la Messagerie sécurisée de Mon espace santé
- **Période d'observation** : Tous les patients pris en charge par l'établissement dans le mois sauf passages aux urgences.
= **séjours hospitaliers clôturés** dans le mois et les **consultations** du mois.
- Les parcours sont définis par l'établissement mais doivent intégrer un **nombre significatif de patients** au regard du nombre total.

Parcours éligibles (1)

- Un **parcours dit éligible** concerne des typologies de prise en charge de patients pour lesquels il est pertinent de communiquer des informations / documents aux patients.
- Un **nombre significatif** de patients doit être recensé.
- L'indicateur peut être atteint en mettant en œuvre **plusieurs** parcours.
- Il est recommandé d'utiliser une **BAL ORG** spécifique au parcours si celui-ci fait intervenir des personnes de profils administratif ou paramédicales.
- Les parcours doivent être validés par la **CME** ou la direction de l'établissement.

Parcours éligibles (2)

- Cas des établissements ayant mis en œuvre **l'envoi automatique en doublon**, des documents vers le **DMP et la MSSanté citoyenne**, tel que réglementairement demandé.
==> mettre en place **a minima** un **2^e cas d'usage** qui soit **qualitatif**.

- Les établissements peuvent soumettre à l'agence les cas d'usage envisagés en amont des cibles.

Faire un mail à : ars-ara-hopen@ars.sante.fr copie hopen2@sante-ara.fr

Transmettre :


- Descriptif du ou des parcours envisagé(s),
- Nombre de patients concernés par le parcours,
- Nombre moyen de séjours hospitaliers clos sur 1 mois et nombre moyen de consultations (hors urgence) sur un mois.

Comment repérer des parcours éligibles

- Repérer les usages par une "cartographie" , répertorier les échanges non sécurisés avec les patients (gmail, whatsapp, ou autres) où les équipes envoient / demandent des informations aux patients.
- **HAS_Critère 3.1-07** : Les modalités de communication permettent aux usagers et aux médecins de ville de contacter l'établissement aisément.

p.147 : « L'établissement a cartographié les usages non sécurisés d'échange des données de santé avec un plan d'actions de transfert sur l'usage de la messagerie sécurisée citoyenne de Mon espace santé ».

Modalités de calcul

- **Numérateur** : Nombre de **patients éligibles** pour lesquels un message a été envoyé au patient par MSS citoyenne
 - **Dénominateur** : Nombre de patients éligibles
 - Matrice P1.08
-  En cas de **parcours multiples** (y compris « envoi en doublon du DMP/MSS citoyenne + 2^e cas d'usage qualitatif »), indiquer dans l'observation de la matrice, la déclinaison de l'indicateur par parcours, en précisant le dénominateur et le numérateur de chaque parcours.

Dénominateur

Liste 2

Construire la liste des patients concernés par le ou les parcours choisi(s) à partir de la **GAP** ou **DPI** en sélectionnant les **IPP** avec les critères suivants :

- Ayant eu une venue sur le mois de mesure (1er jour <= Date de fin <= Dernier jour).
- Sur les UF concernées par le ou les parcours choisis ou autre donnée permettant de sélectionner les patients cibles.

Dénombrer les **IPP distincts**.

Numérateur

Identifier parmi les patients de la **Liste 2**, ceux pour qui au moins un **mail MSS citoyenne** (**@patient.mssante.fr**) a été envoyé :

- Soit via extraction depuis le **logiciel émetteur**, selon les critères de la **Liste 2**, ou par rapprochement de l'**IPP** avec la **Liste 2**.
- Soit via extraction **PFI** puis rapprochement sur l'**ID local document** du **logiciel émetteur** pour retrouver l'**IPP** correspondant et sélection des **IPP** concernés par la **Liste 2**.

Dénombrer les **IPP distincts**.

En cas de **parcours multiples** : faire le calcul de l'indicateur tout parcours confondu + détailler le calcul par parcours.

- **Dénominateur** de chacun des parcours : dénombrer les patients concernés par le parcours (via sous-liste d'UF par ex).
- **Numérateur** de chacun des parcours : parmi les patients concernés par le parcours, identifier ceux qui ont eu un envoi MSS citoyenne **en filtrant en plus** sur un **élément discriminant** comme le **type de document** ou la **BAL émettrice**, spécifique au parcours.

Parcours avec réponse des patients depuis MonEspaceSanté

Il n'est pas obligatoire que le patient réponde à la sollicitation depuis MES, mais cela peut être intéressant de développer ce genre de cas d'usage.

Exemples :

- Questionnaires
- Demande d'envoi de documents complémentaires nécessaires à la prise en charge, administratifs ou médicaux.
- Demande de suivi post intervention (suivi de la douleur, photo de l'évolution d'une plaie, ...).



4- Déclaration des indicateurs

Dépôt des indicateurs d'usage

- La plateforme de dépôt des indicateurs est en cours de validation.
- P1.07 :
 - *Matrice HOP'EN2 P1.07*
 - *Détails sur les modalités de calcul du taux par l'établissement*
 - *Liste des types de documents validés par la CME ou instance équivalente et qui fait l'objet d'envoi par la MSS professionnelle*
 - *Exemples anonymisés des documents transmis par MSS*
- P1.08 :
 - *Matrice HOP'EN2 P1.08*
 - *Détails sur les modalités de calcul du taux par l'établissement*
 - *Document validé par la CME ou la direction de l'établissement détaillant les cas d'usage et les parcours sélectionnés et qui font l'objet d'envoi par la MSS citoyenne*

Les documents transmis doivent être anonymisés

5 – Accompagnement

Prochains webinaires HOP'EN 2

Objectif 1 : taux de qualification INS

Jeudi 10 avril 14h-15h30 : [lien d'inscription](#)

Objectifs 2, 3 ,4 ,5 ,6 : alimentation du dossier médical de Mon espace santé

Jeudi 13 mars 14h-15h30 : [lien d'inscription](#)

Jeudi 5 juin 14h00-15h30 : [lien d'inscription](#)

Objectifs 7 et 8 : échange en Messagerie Sécurisée de Santé (MSS)

Jeudi 20 février 14h-15h30 : [En cours](#)

Jeudi 15 mai 14h-15h30 : [lien d'inscription](#)

Webinaires identitovigilance

5 webinaires régionaux pour permettre d'atteindre l'objectif 1 « qualification INS » (animation GCS SARA).

- **Organisation de la qualification de l'INS : [Replay du vendredi 8 novembre](#)**

Quelles sont les organisations les plus efficaces pour la qualification de l'INS ? Quelles sont les bonnes pratiques pour améliorer la qualité des identités et son taux de qualification INS ? Que faire en cas d'anomalie au niveau de son logiciel de GAP ?

- **Création d'identité et qualification : [Replay du vendredi 13 décembre](#)**

Comment saisir au mieux une identité ? Quelles sont les pièces d'identité à hautes valeurs de confiance ? Quelles sont les ressources existantes pour décrypter les justificatifs d'identité des patients étrangers ? Peut-on utiliser le justificatif unique d'identité pour qualifier l'identité d'un patient ?

- **Que faire en cas de discordance ? : [replay du Vendredi 31 janvier](#)**

Comment peut-il y avoir une différence entre l'identité indiquée sur la pièce d'identité du patient et son INS ? Comment diminuer le nombre de discordances ?

Peut-on accepter certaines discordances ? Quels sont les circuits de déclaration d'une discordance ?

- **Amélioration du taux de qualification via la coopération entre établissements : [S'inscrire au webinaire du Vendredi 14 mars : 13h30 - 14h00](#)**

Comment améliorer les informations transmises lors d'un transfert de patient ? Quel est l'intérêt du Datamatrix ? Qu'est-ce que le contrat de confiance ? En quoi peut-il permettre d'améliorer les taux de qualification et comment le mettre en place ?

- **Les outils de communication existants : [S'inscrire au webinaire du Vendredi 11 avril : 13h30 - 14h00](#)**

Comment communiquer au mieux en interne ou avec les patients sur les sujets de l'identitovigilance et de l'INS ? Quelles sont les ressources disponibles ? Existe-t-il des outils de formation sur ces sujets ? Quelles sont les bonnes pratiques et idées pour augmenter la présentation de la pièce d'identité par les patients ?

HOP'EN 2 : Le programme HOP'EN 2 - Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles

Qualification de l'INS : Ségur numérique en établissement de santé - vague 2 | Agence du Numérique en Santé.

Référentiel INS, guides, FAQ, fiches pratiques, formation : <https://esante.gouv.fr/produits-services/referentiel-ins>

Fiches pratiques publiées par le 3RIV : [liste des documents mis à disposition](#)

Plateforme de e-learning de l'ANS : <https://www.coorpacademy.com/ans-formation/>



ARS-ARA

Priscille MICHEL

Mylène GIROT



ars-ara-hopen@ars.sante.fr

GCS SARA

Caroline BETTOUM

Prescillia HOSLY



hopen2@sante-ara.fr

Questions/réponses

Merci pour votre participation